

Paris, le 13 octobre 2016

Elodie Michaud, fondatrice de son auto-entreprise dans le design à partir de dentelles, lauréate du Prix Audace 2016 de la région Centre-Ouest, avec sa première ligne de skateboards « Minka »

Elodie Michaud a remporté le Prix Audace 2016 en région Centre-Ouest pour son activité qu'elle a choisi de lancer en tant qu'auto-entrepreneur, donnant lieu à la création de sa première ligne de skateboards « Minka » à partir de dentelles issues de l'héritage textile, familial et collectif. Créé en 2015 par La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec l'Union des Auto-Entrepreneurs et seul concours dédié aux auto-entrepreneurs, ce prix récompense ceux qui se démarquent par leur audace, leur ancrage territorial et leur potentiel. A la clé, une dotation globale de 32.000 euros.

Mercredi 12 octobre, quatre auto-entrepreneurs, présélectionnés parmi les nombreuses candidatures de la région Centre-Ouest, ont présenté leur activité et leur projet de développement devant un jury, composé de chefs d'entreprises adhérents Mousquetaires, de clients des enseignes Intermarché et Bricomarché, d'administrateurs de la Fondation et de représentants de l'UAE et de ses partenaires (CIC et RAM) qui s'était réuni au sein de l'espace de coworking Le Bastion. A l'issue des quatre soutenances successives de 30 minutes, le jury a sélectionné Elodie Michaud pour son auto-entreprise innovante faisant coexister les traditions textiles françaises avec de nouveaux supports interpellant les plus jeunes. Le jury a souhaité souligner l'intérêt de ce projet, sa justesse dans notre époque et accompagner son développement à un moment clé et contribuer de manière significative à sa montée en puissance. Maryvonne Le Roch-Nocera, administratrice de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires lui a remis son prix le jour-même sur le stand UAE du Salon de l'Entreprise de la Rochelle, en présence de Jean-Luc Algay, Vice-Président de l'Agglomération de la Rochelle en charge du développement économique et représentant Jean-François Fountaine, Maire de la Rochelle.



Au cours de sa dernière année de formation en Arts Appliqués - spécialisation « Design Textile et Innovation », Elodie Michaud, 25 ans, décide de se lancer en tant qu'auto-entrepreneur à Tours pour pouvoir développer ses projets de design de manière indépendante. En effet, son sujet d'études autour de la transposition de l'héritage textile dans des matériaux innovants, la découverte de machines décuplant les possibilités d'expérimentation de la matière lors d'une visite au *Fab Lab* de Tours et l'échange avec un ami skateur lui donnent l'idée de travailler sur la gravure de Skateboards. Grâce à l'acquisition d'un stock de planches « vintage » des années 70, elle lance en mai 2016 le projet *Minka Skateboards* et choisit le statut d'auto-entrepreneur pour la simplicité des démarches qui en font selon elle « un bon moyen de tester son activité et de faire ses armes car entreprendre s'apprend ». Développé dans un espace de co-working à Tours, le projet rencontre très rapidement le succès avec une participation à la Paris Design Week à la Cité de la Mode et du Design en septembre et des sélections pour le Surf City Festival de Barcelone et le Tranoï à Paris durant la Fashion week.

Devant cette réussite fulgurante et face aux nombreuses commandes, Elodie souhaite aujourd'hui donner une autre dimension à son projet et faire évoluer son auto-entreprise vers une société d'ici 6 mois. La dotation de 4.000 euros de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires lui permettra de financer cette ambition mais aussi d'investir dans un nouveau stock de planches de skateboards et dans une machine laser pour acquérir une autonomie de production et enfin de travailler au développement de prototypes. Elle envisage d'ailleurs de créer en parallèle un studio de design textile autour de la recherche sur les matériaux innovants. « Avec le Prix Audace, notre Fondation encourage l'esprit d'entreprendre et soutient le développement de ces auto-entrepreneurs dans un contexte où il leur est parfois difficile de trouver des financements pour franchir un cap significatif. Ce prix est également synonyme de crédibilité pour ces

auto-entrepreneurs, qui sont des entrepreneurs avant tout » explique Maryvonne Le Roch-Nocera, administratrice de la Fondation Le Roch–Les Mousquetaires.

Portraits des finalistes :

Benjamin GUIMOND, 32 ans, fondateur de l'auto-entreprise « Push » créée en 2012 à Poitiers (86) spécialisée dans la réalisation de vidéos en time lapse et hyper lapse. Cette technique, à mi-chemin entre la photographie et la vidéo, consiste à prendre des photos à intervalles réguliers pour ensuite les assembler à la vitesse de 25 images par seconde pour en faire une vidéo, permettant de mettre en avant des phénomènes difficilement visibles à l'œil nu (mouvement des nuages, étoiles, foules, chantier, etc.). En savoir plus : <http://hyperlapse.fr>

Anne-Laure JALLADEAU, 27 ans, fondatrice de l'auto-entreprise « Ôm Design by Al.Jalladeau » créée en 2012 à Limoges (87) spécialisée dans le design produit, d'espace et graphique. Contrairement au monde industriel souvent associé au design, elle privilégie des projets à l'échelle humaine et avec un encrage historique et géographique. Son travail est reconnu au niveau régional : 2nd Prix du concours des Portes du cuir 2015 (Région Périgord-Limousin) et finaliste du concours international de porcelaine de la ville de Limoges 2014. <http://www.aljalladeau-omdesign.com/>

Emilie RAVET, 28 ans, fondatrice de l'auto-entreprise « Blow Up Events » créée en 2013 à Olonne sur Mer (85) spécialisée dans la décoration de tout type d'événements, particuliers ou professionnel, avec une spécialité autour du Ballon. Grâce à une offre originale et personnalisée, son auto-entreprise connaît une croissance forte et régulière.
www.blowupevents.fr

L'auto-entrepreneuriat en Indre-et-Loire en quelques chiffres

L'auto-entrepreneuriat rencontre un fort succès en Indre-et-Loire avec 8 100 auto-entrepreneurs administrativement actifs (1 011 000 au plan national). Et ce dynamisme se maintient avec 2400 nouvelles immatriculations en 2015.¹ En France, le régime de l'auto-entrepreneur a séduit la moitié des créateurs d'entreprise en 2014, avec 283 500 immatriculations notamment dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (19%), le commerce (16 %) et la construction (13 %)². 54 % en font leur activité principale. L'auto-entrepreneuriat attire de plus en plus les femmes (37% en 2014 contre 34% en 2010) et les jeunes (30% d'immatriculations par des moins de 30 ans en 2014 contre 27% en 2010).

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique depuis 10 ans, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mobilise les énergies et les ressources en accompagnant des projets audacieux aux enjeux économiques et sociétaux majeurs :

- **Encourager et développer l'esprit d'entreprendre** : Soutenir les projets les plus dynamiques, synonymes de développement économique des territoires est un enjeu central de la Fondation. A ce titre, elle soutient l'UAE et accompagne les auto-entrepreneurs les plus motivés dans leur développement avec le « Prix Audace ». Parallèlement, elle est aux côtés des jeunes créateurs d'entreprises qui ont besoin d'aide pour démarrer leurs activités. Tel est l'esprit des prix « Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » qui récompensent les meilleurs business plans dans le cadre de concours organisés en collaboration avec les grandes écoles (HEC Entrepreneurs, ESC Rouen, EDHEC Lille...)

- **Promouvoir l'engagement humain en matière de santé, d'esprit civique et de solidarité** : la Fondation soutient plusieurs équipes de recherche médicale de l'Institut Pasteur pour la sécurité alimentaire. D'autre part, elle contribue à la lutte contre l'épilepsie et l'immunothérapie pour vaincre les maladies du sang. Enfin, la Fondation participe aux actions des stations de sauvetage en mer (SNSM).

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org/>

À propos de l'Union des Auto-Entrepreneurs

Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner ces derniers tout au long de leur projet, de l'installation au développement. L'UAE assure gratuitement la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs une série d'informations et de services proposés par plusieurs partenaires (CCI France, APCE, CIC, CSOEC, RAM, SAGE, Groupe La Poste, Fondation Le Roch-Les Mousquetaires) via son site web et également via son programme d'accompagnement le Pass UAE et ses actions de proximité en région. Inspiration à poursuivre sur : <http://www.union-auto-entrepreneurs.com/qui-sommes-nous>

Pour toute information : Contact : Imedia Conseil & Communication

Elodie Jamet

ejamet@imedia-conseil.fr / 06 03 77 35 40

¹ Données issues de la note de conjoncture ACOSS N° 235 – Juillet 2016.

² Données issues de la note INSEE N°1615 "Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014" – Septembre 2016